



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 04/05/2026

Procès-Verbal N° 12 / Saison 2025-2026

PRESIDENT : Pierre BOURDET.

PRESENTS : Jérémy AZA, Bernard BORG, Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, Frédérique DAURES, Clarisse FERRER, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Stéphane MARRE, Grégory PASSENEAU, Vincent REGIS, Claude ROUX, Patrick SALOMON, Audrey VALAYER.

ABSENTS EXCUSES : Béatrice LATAPIE-BOULOC, Camille BOUTONNET, Sarah LAGRIFFOUL, Jean-Luc MARTIN, Stéphanie VIARGUES-BRAVO.

INVITES PRESENTS : Michel PERET, Cyril TREBOSC, Jérémy ROUMEGOUS.

INVITES EXCUSES : Fabien ASTRUC, Giovanni PERRI.

INFORMATIONS LIMINAIRES :

Les décisions du Comité de Direction ou du Bureau du District, en application de l'Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie, à l'exclusion notamment de celles relevant de la vie et de l'organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur publication dans le respect des conditions de forme et de fond de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La réunion est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 20h09.

Le Président ouvre la réunion en rendant hommage à Jean-Marc ANSELMINI, qui a présenté sa démission. Présent dès le début de l'aventure il y a 6 ans, acteur de la composition de l'équipe, son rôle au sein du District a été majeur. Ses problèmes de santé l'ont contraint à la démission. L'ensemble du Comité directeur salue son engagement.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

- PV N°11 du 06/04/26.
Le PV N°11 du 06/04/26 est adopté par les membres du Comité Directeur.

2- PRESENTATION DE L'ÉVOLUTION DES CATÉGORIES FÉMININES JEUNES : INTERVENTION DE CYRIL TREBOSC

Cyril Trébosc présente les évolutions des catégories Féminines chez les jeunes, pour la Saison 2026/2027 (CF document en Annexe 1).

Ces évolutions représentent une adaptation aux règles fédérales.

Le District proposera un réel accompagnement mais il faudra une volonté des clubs pour réussir ce développement.

Jérémy Roumégous explique que les obstacles administratifs devront être levés afin de faciliter l'adaptation des clubs. Ce sera un des rôles essentiels du District.

Ces évolutions, telles que présentées dans l'Annexe 1 sont validées et adoptées à l'unanimité par le Comité directeur.

3- LE DEVENIR DU FOOTBALL RURAL

Le Président expose au Comité directeur avoir été interpellé par plusieurs Présidents de clubs ruraux inquiets pour leur avenir. Il propose d'organiser une réunion afin d'écouter leurs difficultés et d'échanger avec eux sur l'aide que le District pourrait leur apporter.

Il propose la date du 9 juin, au District. Cette date reste à confirmer.

4- RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Le Président fait un point sur ce recrutement.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 5 mai. Il compte à ce jour 51 candidatures. Elles seront transmises à la Commission RH et au Bureau. L'objectif sera de retenir une dizaine de candidats auxquels seront proposés des entretiens en présentiel.

Parallèlement, il a demandé à Isabelle Filhol et Jérémie Roumégous d'établir une liste de tâches qui pourront être confiées à la personne retenue afin d'alléger leur charge de travail.

Jérémie Roumégous remercie le Comité directeur pour cette embauche qui s'inscrit dans la durée mais précise que cette personne aura de nouvelles missions également. Il craint que ce poste ne compense pas la présence d'un alternant coté sportif, configuration actuelle de l'équipe.

En cela, il lui a été répondu qu'il faut attendre la réorganisation de l'ensemble des activités des salarié(e)s pour juger réellement de l'impact de cette nouvelle personne.

Enfin, il est rappelé que cette embauche est possible financièrement parce qu'elle est très fortement aidée par la FFF qui estime que c'est un enjeu majeur pour le développement du Football que d'aider les clubs à se structurer.

5- SIGNATURE DE 2 AIT (Actions d'Intérêt Général)

Le Président informe le Comité directeur de la signature de 2 Actions d'Intérêt Général jeudi à 18h30 au District.

2 jeunes qui ont été lourdement sanctionnés ont accepté de suivre une formation diplômante qu'ils mettront au service de leur club en échange d'un allègement significatif de leur sanction.

6- MISE EN CONFORMITE DE NOS REGLEMENTS

Suite à l'évolution de certains règlements au niveau Fédéral et de décisions prises lors de réunion de Comité Directeur précédentes, il est procédé à la lecture des modifications et à l'adoption, à l'unanimité de celles-ci.

7- POINT COMMISSIONS

✚ **Marc Guitard** informe le Comité que les finales U15 et U17 auront lieu le samedi 23 mai 2026 à Sébazac pour les U15. Le site de La Primaube reste à confirmer pour les U17.

✚ **Audrey Valayer** présente la demande de 3 arbitres pour les finales U15 à Druelle.
Un retour est fait sur le match RAF-Toulouse en Féminines où les licenciées Féminines du District étaient invitées. Marie Gillou, Conseillère Technique à l'Arbitrage était présente et a accompagné 3 de nos licenciées Arbitres qui ont suivi le corps arbitral du match. Une expérience très enrichissante. Sa présence sur l'événement et l'animation d'un atelier sur l'arbitrage, a permis à 2 licenciées de découvrir l'arbitrage et elles souhaitent s'engager.
Marie Gillou propose d'avancer la Formation Initiale à l'Arbitrage au mois d'août afin de les intégrer au plus tôt et de mettre en place un planning des formations avec le Tarn et le Lot, pour permettre d'avoir des FIA échelonnées dans le début de Saison (Fin Aout, fin Octobre, mi-Janvier).

✚ **Stéphane Marre** informe que la prochaine réunion de la Commission des Educateurs se réunira le 8 juin 2026 pour les bilans.

- ✚ **Frédérique Daures** indique que la réunion de bilan sur la Soirée des Bénévoles a eu lieu lundi 27 avril. Des points d'amélioration ont pu être évoqués. Elle demande à chacun de se positionner sur la date de la soirée cohésion en répondant à son sondage WhatsApp, le 19 ou le 26 septembre.
- ✚ **Patrick Salomon** informe le Comité Directeur de l'évolution de la CDA avec un nouveau Secrétaire Général en la personne de Romaric PLANCHER et, aux Désignations, le duo Vincent BRUNET et Daniel FABRE qui ont bien pris le dossier à bras le corps. Il indique que le test des caméras sera fait le week-end prochain pour préparer le corps arbitral aux Finales des Coupes d'AVEYRON. Enfin il précise que les arbitres ont été bien assidus sur ces derniers mois.
- ✚ **Grégory Passeneau** explique que le Challenge Seniors est compliqué cette année avec déjà quelques forfaits et un Forfait Général sur les 60 matchs théoriques. Il met toutefois en avant la nécessité de maintenir ce Challenge apprécié des clubs ruraux qui souhaitent jouer dans cette période avec un foot plus Loisir que Compétition. Il va prendre contact avec le Club de MONTBAZENS RIGNAC pour l'organisation pratique des Finales de nos championnats programmées le dimanche 31 mai après-midi.
- ✚ **Bernard Borg** précise que la prochaine réunion de la Commission Statut de l'Arbitrage » aura lieu début juin, pour étudier la couverture des clubs par leurs arbitres.
- ✚ **Lilian Grialou** indique que les contrôles des stades sont en cours et que le retard a été rattrapé.
- ✚ **Clarisse Ferrer** est en préparation de la Coupe Aveyron côté financier.
- ✚ **Patrick Maritan** présente les derniers détails de la préparation des Finales Coupe Aveyron (voir chapitre suivant)
 - ➔ En suivant il est validé à l'unanimité les modifications des personnes composant certaines commissions (Annexe 2).

8- FINALES COUPE DE L'AVEYRON-GROUPAMA

Patrick Maritan fait le point sur l'organisation de la journée du 30 mai à Paul Lignon. Il présente plusieurs demandes émanant du Club de Comtal, mais qui concerneront à l'avenir tous les clubs finalistes de la Coupe d'Aveyron.

- ✚ **Donner une entrée gratuite pour tous les stadiers.**
 Pour rappel il est demandé à chaque équipe finaliste de fournir 1 stadier pour 50 supporters dont le rôle est d'empêcher l'envahissement du terrain ainsi que tout geste ou toute attitude répréhensible.
Marc Guitard et Annie Cluzel ne prennent pas part au vote
 Le Comité Directeur, par 11 Voix Pour, 1 Voix Contre et 2 abstentions accorde une entrée gratuite à tous les stadiers. Les Clubs donneront au District une liste nominative des stadiers. Ils porteront un gilet jaune et participeront à une information faite par le responsable terrain avant-match sur leur rôle et les attentes du District ;
 En amont, ils vont recevoir un courrier du Président indiquant les principales missions qu'ils doivent assumer lors de ces Finales.
- ✚ **Donner une entrée gratuite aux 20 membres staff et joueurs dont ils pourront faire profiter un proche.**
 Par 10 Voix Pour, 5 Voix Contre et 1 Abstention, le Comité directeur accorde une entrée gratuite aux 20 membres staff et joueurs dont ils pourront faire profiter un proche étant entendu que celles-celles-ci entrent gratuitement au Stade – Une réécriture du Règlement sera faite pour la prochaine Saison.
- ✚ **Mettre à disposition un espace dédiée pour 50 personnes, dans lequel les Clubs pourraient recevoir leurs partenaires.**
 Patrick Maritan expose qu'une proposition a été faite à M. Vincent Laury du FC Comtal demandeur, avec une prestation V.I.P. Cette proposition a été refusée par le Club de Comtal.

Il soumet au vote une nouvelle proposition de location de salle nue, sans prestation, pour 50 personnes (à répartir entre les clubs finalistes).

Marc Guitard et Annie Cluzel ne prennent pas part au vote

Le Comité directeur, par 11 Voix Contre, 2 Voix Pour et 1 abstention refuse cette proposition tarifaire et décide d'en rester à la proposition initiale de packaging V.I.P.

9- POINTS DIVERS

- **Lieu AG d'été** : Le cinéma CGR à RODEZ avait été retenu lors du dernier Comité directeur, mais sa proposition impliquait le paiement de la salle, ce que le Président a refusé.
L'Assemblée Générale aura lieu le **Samedi 20 juin 2026 à 9H30 à la Salle des Fêtes de MOURET**, suivie d'un buffet dînatoire.
- Invitation des membres du CODIR aux finales UNSS à Paul Lignon jeudi 7 mai.
- Invitation le 16 mai à 18h30 au dernier match de la saison en N3 Onet-le-Château/Colomiers.
- Il est procédé au remplacement de Jean-Marc ANSELMi dans les Commissions dont il était membre. A ce titre, il est validé son remplacement en tant que REFERENT du CODIR dans la Cellule sportive par STEPHANE MARRE.
- Validation de la présence de membres du CODIR pour les différents événements des prochaines semaines, qui sont très nombreux (Annexe 3).

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 22h58.

La Secrétaire Générale Adjointe



Annie CLUZEL

Le Président



Pierre BOURDET